

# Formation à l'auto-évaluation et à la démarche d'amélioration continue de la qualité

Durée : 6 jour(s) (42,00 heures)

## OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

Cette action de formation vise à permettre aux professionnels des établissements et services de :

- Comprendre les enjeux de l'évaluation HAS en ESMS
- Connaître les trois méthodologies retenues dans le nouveau référentiel HAS
- S'approprier la construction du nouveau référentiel HAS
- Réaliser l'auto-évaluation au regard des nouveaux critères impératifs tels que définis par l'HAS

## PUBLIC :

## PREREQUIS :

Aucun prérequis

## CONTEXTE :

La mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité est une obligation réglementaire pour l'ensemble des ESSMS relevant de la loi 2002-2. Plus encore, elle est indispensable dans l'appréciation et l'ajustement des modalités d'accompagnement offertes aux personnes accueillies en établissement et service, afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Cette démarche passe notamment pour l'auto-évaluation. Depuis 2022, le référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux est le dispositif national référençant les exigences à satisfaire dans le cadre des évaluations externes. Il offre un cadre d'analyse commun à l'ensemble des ESSMS et un support aux auto-évaluations. Ce référentiel s'attache à renforcer une démarche qualité porteuse de sens pour les professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux, et souhaite accorder une attention particulière à la parole des personnes accompagnées.

Consciente de ces enjeux, l'association Accueil Sans Frontière souhaite inscrire ses neuf antennes dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et procéder à leur auto-évaluation, dans un souci de cohérence et d'harmonisation et afin de proposer des accompagnements adaptés et pertinents aux personnes accompagnées.

## PROGRAMME :

***Le travail sur l'évaluation interne à partir du référentiel HAS se fera via le logiciel Synae<sup>[1]</sup>, renseigné par les participants à la formation lors des sessions en présentiel et, le cas échéant, en intersession.***

***La création du ou des comptes Synae aura été faite avant le début de la formation.***

***Le choix du support pour l'élaboration du plan d'amélioration de la qualité est à effectuer par la Direction en amont de la troisième journée.***

**Séquençage du référentiel HAS en sous-items (non présentiel, 1,5 jours) :**

Travail, par la formatrice, sur le référentiel HAS, afin de le décliner en sous-items correspondant aux réalités des publics accueillis et qui viendront alimenter la réflexion collective lors des journées de formation en présentiel.

**JOUR 1 : Piloter la démarche d'auto-évaluation selon le référentiel qualité de la HAS :**



- **Test de positionnement**
  
- **Présentation de la formation : attentes, objectifs, déroulé, organisation du travail en inter-sessions**
  
- **Cadre général et enjeux de la démarche d'amélioration continue de la qualité dans les ESSMS**
- Contexte réglementaire de la démarche d'amélioration continue de la qualité
- Les valeurs, logiques et enjeux de l'évaluation de la qualité des ESSMS réaffirmés par la HAS
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de la HAS.
- **Mise en œuvre du dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESSMS**
  - Champ d'application et modalités de mise en œuvre
  - Présentation des trois méthodologies d'évaluation proposées et des principes qui les fondent à partir du manuel d'évaluation
  - Échanges et mise en perspective de chacune des méthodologies d'évaluation dans le fonctionnement de l'ESSMS
  - Intégration de la démarche d'évaluation dans la démarche d'amélioration continue de la qualité et dans la gestion des risques

**Lors de ce jour 1, les objectifs poursuivis consistent, pour les professionnels, à :**

- Comprendre et s'appropriier la logique, les enjeux, la structuration et les méthodologies d'évaluation du référentiel Qualité HAS
- Mener une réflexion autour des modalités de participation des personnes accompagnées
- Intégrer les nouvelles thématiques d'évaluation dans le processus qualité

**JOUR 2 : S'approprier le référentiel de la HAS dans l'ensemble de ses dimensions :**

- **Présentation de la structuration du nouveau référentiel d'évaluation**
  
- **Les critères impératifs définis par la HAS**
  
- **Les thématiques récurrentes dans les évaluations qualité, les nouvelles approches**
  
- **Les nouvelles thématiques introduites par la HAS**
  
- **Échanges et mise en perspectives de ce processus d'évaluation dans les ESSMS au regard des thématiques évoquées : point sur l'existant, nouvelles pratiques et outils à mettre en œuvre**

**JOUR 3 : Auto-évaluation au regard des nouveaux critères qualité introduits par la HAS et les critères impératifs :**

- **Présentation des nouveaux critères qualité et des critères impératifs tels que définis par la HAS Référence au guide de l'évaluation**
  
- **Travail en sous-groupe autour des thématiques suivantes :**
- **Bienveillance et éthique**

- Droits de la personne accompagnée
- Expression et participation de la personne accompagnée
- Recherche des éléments de preuve au regard des différents critères et indicateurs en sous-groupe
- **Échanges et mise en commun**

#### **JOUR 4 : Auto-évaluation au regard des nouveaux critères qualité introduits par la HAS et les critères impératifs (suite)**

- **Travail en sous-groupe autour des thématiques suivantes :**
- Accompagnement à l'autonomie
- Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
- Continuité et fluidité des parcours
- Recherche des éléments de preuve au regard des différents critères et indicateurs en sous-groupe
- **Échanges et mise en commun**

#### **JOUR 5 : Auto-évaluation au regard des nouveaux critères qualité introduits par la HAS et les critères impératifs (suite)**

- **Travail en sous-groupe autour des thématiques suivantes :**
- Accompagnement à la santé
- Politique ressources humaines
- La démarche qualité et la gestion des risques
- Recherche des éléments de preuve au regard des différents critères et indicateurs en sous-groupe
- **Échanges et mise en commun**
  
- **Synthèse des points forts et des axes d'amélioration et de progrès**

#### **Lors des jours 3, 4 et 5, les objectifs poursuivis consistent, pour les professionnels, à :**

- Analyser les critères et indicateurs de la démarche d'évaluation autour des nouvelles thématiques mises en valeur par la HAS
- Faire un diagnostic de l'existant et analyser les axes d'amélioration au regard de ces critères

#### **JOUR 6 : Le plan d'amélioration continue de la qualité**

- **Élaboration des objectifs opérationnels et mise en forme de fiches actions**
- **Définir les modalités de suivi du Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ)**
- **Bilan de la formation**

*La finalisation des fiches-actions revient aux participants à la formation.*

#### **Lors du jour 6, les objectifs poursuivis consistent, pour les professionnels, à :**

- S'approprier la méthodologie de mise en œuvre d'un plan d'action
  - Définir les modalités concrètes de mise en œuvre
  - Élaborer les fiches actions en lien avec les nouveaux critères et les critères impératifs introduits par la HAS
-

[1][https://synae.has-sante.fr/prweb/PRWebLDAP1/app/synae/-sPDjli2JIECD84cvMNZ8wxle7urqtp8\\*/!STANDARD](https://synae.has-sante.fr/prweb/PRWebLDAP1/app/synae/-sPDjli2JIECD84cvMNZ8wxle7urqtp8*/!STANDARD)

### MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Mobilisation du référentiel d'évaluation de la HAS
- Appui sur les RBPP de la Haute Autorité de Santé en fonction des thématiques
- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Co-construction des outils et d'une démarche d'amélioration continue de la qualité à partir d'une réflexion collective
- Travaux en groupe
- Modalités pédagogiques s'appuyant sur celles de la formation-action

### MODALITES D'EVALUATION :

- Un quizz est proposé aux stagiaires en début de formation afin de mesurer les connaissances dont ils disposent sur les thématiques évoquées.
- Un quizz sera également proposé en fin de formation afin de mesurer les acquis de la formation.

### MODALITES D'INSCRIPTION :

Variable non renseignée

*Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)*

*Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h*

### COÛT DES FORMATIONS INTRA :

*Contribuants au CREAI : 1160€ par jour*

*Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour*

*(pour un groupe de 15 personnes maximum)*

**PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>**

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

**CREAI Grand Est - Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité**

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51